

KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

RAPPORT BIMESTRIEL | OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019



KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

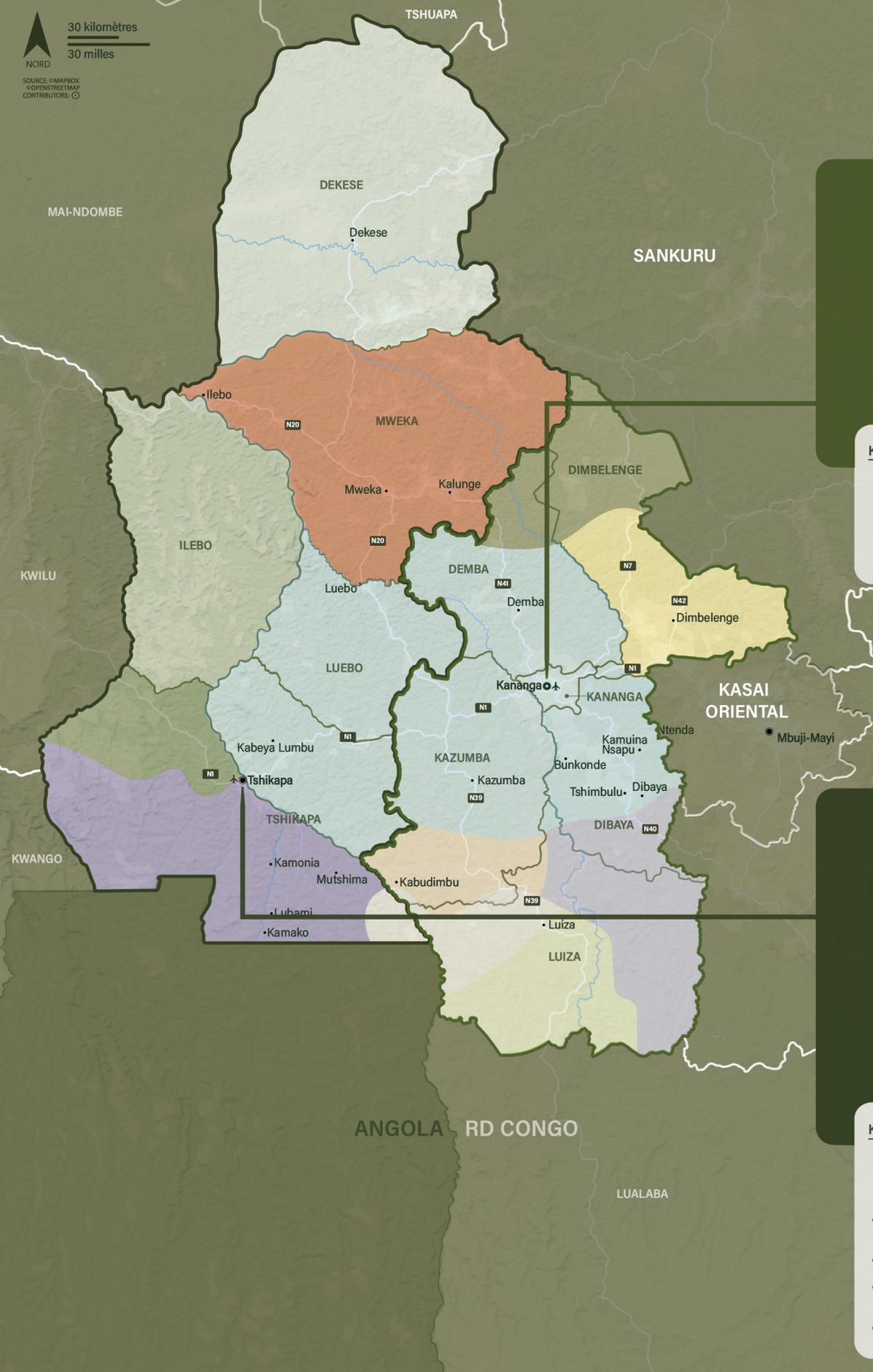
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



CARTE DES ÉVÉNEMENTS BIMESTRIEL | OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019



SOURCE: ©MAPBOX
©OPENSTREETMAP
CONTRIBUTORS



KASAÏ CENTRAL

Martin Kabuya et Patrice Aimé Sesanga échappent à la destitution



KASAÏ

- Des ex-miliciens Kamuina Nsapu en formation militaire à Kitona
- Un chef Kamuina Nsapu intouchable
- Tensions entre les communautés Bindji et Tchikwé
- Des partis proches à Félix Tshisekedi accueillent des ex-FCC

GROUPES ETHNIQUES PRÉDOMINANTS

- Lunda et Chokwe
- Bindji
- Kuba
- Lele
- Lulua
- Lundu
- Kete
- Mbagani (inc. Bindji)
- Mongo
- Pende
- Salampasu
- Mélangé



03 Chronologie

Type d'événement

- Manifestation
- Extraction minière
- Événement politique
- Accident d'avion
- Reddition de milice
- Déplacement des populations

KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

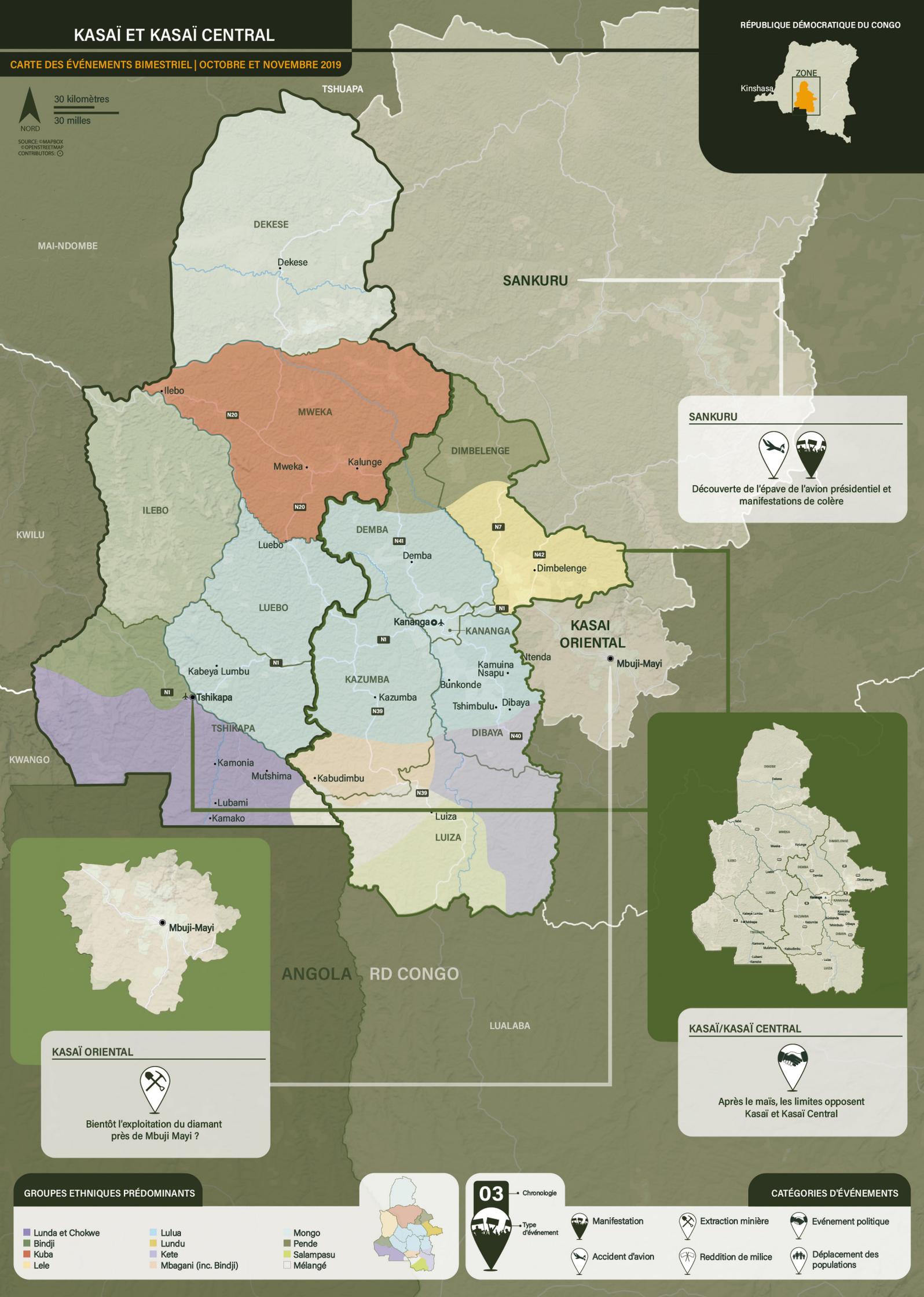
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



CARTE DES ÉVÉNEMENTS BIMESTRIEL | OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019



SOURCE: ©MAPBOX
©OPENSTREETMAP
CONTRIBUTORS: ©



SANKURU

Découverte de l'épave de l'avion présidentiel et manifestations de colère

KASAÏ ORIENTAL

Bientôt l'exploitation du diamant près de Mbuji Mayi ?

KASAÏ/KASAÏ CENTRAL

Après le maïs, les limites opposent Kasai et Kasai Central

GROUPES ETHNIQUES PRÉDOMINANTS

- Lunda et Chokwe
- Lulua
- Bindji
- Lundu
- Kuba
- Kete
- Lele
- Mongo
- Pende
- Salampasu
- Mélangé



03 Chronologie

Type d'événement

CATÉGORIES D'ÉVÉNEMENTS

- Manifestation
- Extraction minière
- Événement politique
- Accident d'avion
- Reddition de milice
- Déplacement des populations

RAPPORT BIMESTRIEL | OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019

Faits saillants:

 [Découverte de l'épave de l'avion présidentiel et manifestations de colère

 [Après le maïs, les limites opposent Kasaï et Kasaï Central

Kasaï Central :

 [Martin Kabuya et Patrice Aimé Sesanga échappent à la destitution

Kasaï :

-  • Des ex-miliciens Kamuina Nsapu en formation militaire à Kitona
-  • Un chef Kamuina Nsapu intouchable
-  • Tensions entre les communautés Bindji et Tchiokwé
-  • Des partis proches à Félix Tshisekedi accueillent des ex-FCC

Kasaï Oriental :

 [Bientôt l'exploitation du diamant près de Mbuji Mayi ?

A. Situation politico-sécuritaire dans l'espace kasaïen

Si les mois d'octobre et de novembre 2019 ont été marqués par plusieurs événements, la disparition de l'Antonov 72 affrété par la présidence de la République demeure celui qui a captivé les esprits. Nous sommes le jeudi 10 octobre. Le chef de l'État termine son séjour dans le Nord-Kivu, dans l'est du pays, et regagne Kinshasa. Mais l'avion qui transportait certains de ses collaborateurs et sa voiture blindée n'arrive pas à destination. Après des semaines de recherche, les débris de l'épave de l'aéronef sont retrouvés en pleine forêt, près de la localité d'Okoto, secteur de Bakutshu Lokenye, dans le territoire de Kole, province du Sankuru.

Pour les partisans de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti présidentiel, cet accident est immédiatement perçu comme une tentative d'attentat contre la personne du président Félix Tshisekedi. À Tshikapa (Kasaï), le 15 octobre, et à Kananga (Kasaï Central), le lendemain, des personnes descendent dans la rue pour manifester leur colère. « Par cette manifestation, nous voulons envoyer un message aux ennemis de la République : si quelque chose de fâcheux advenait à notre président, ceux-là sauront ce qui va arriver », lance le député provincial du Kasaï Pierre Mwamba devant une foule constituée des militants de plusieurs partis et associations proches de Félix Tshisekedi¹.

Au Kasaï Central, Blandard Tshimbombo Bulanda Mbuimpe va plus loin. Devant les manifestants, le président fédéral de l'UDPS/Kananga accuse le Front commun pour le Congo (FCC) d'être derrière le crash et appelle à la dissolution de la coalition entre le Cap pour le Changement (Cach) et le FCC : « Ils ne sont pas sérieux ces gens du FCC. Ils tiennent à mettre les bâtons dans les roues du président de la République. Nous sommes prêts à répondre à leurs provocations ».

Après le maïs, les limites opposent Kasaï et Kasaï Central

Les rapports entre la province du Kasaï et celle du Kasaï Central continuent de se détériorer. C'est désormais la gestion de la localité de Bakuankenga, située au nord de Kananga et séparant les territoires de Mweka (Kasaï) et Demba (Kasaï Central), qui a accru les mésententes entre le gouverneur Dieudonné Pieme du Kasaï et son homologue Martin Kabuya du Kasaï Central.

Déjà tendus à la suite de [l'affaire dite des « 500 000 dollars du gouvernement central pour la prise en charge des retournés d'Angola »](#), les rapports entre les deux gouverneurs connaissent un énième coup de froid à la suite du déploiement des agents de la Direction générale des recettes du Kasaï Central (DGRKAC) dans cette localité pour collecter les taxes et les impôts. Informé, le gouverneur du Kasaï ordonne, le 16 octobre, à la police de tout faire pour arrêter « les agents de Kabuya² » et les acheminer sous escorte à Tshikapa. Mais les policiers dépêchés sur le terrain ne trouvent pas les agents de la DGRKAC, déjà repartis vers le Kasaï Central, selon un responsable de la police.

Du côté du Kasaï, l'on s'étonne de voir les autorités du Kasaï Central vouloir étendre leur administration à Bakuankenga. « C'est insensé ! Cette localité est le village natal d'Évariste Boshab que tout le Kasaï Central reconnaît comme originaire du Kasaï », avance un ministre du gouvernement de Dieudonné Pieme. Du côté du Kasaï Central, les autorités ne l'entendent pas de cette oreille. « Bakuankenga, c'est au Kasaï Central. Évariste Boshab est plutôt originaire du village de Teke Kalamba », soutient le gouverneur Martin Kabuya³.

Deux autres faits confirment ces relations compliquées entre les deux gouverneurs. En transit à Kananga, le 16 octobre, à bord d'un hélicoptère de la Monusco, Deller Kawino, ministre de l'Intérieur du Kasaï, et le reste de sa délégation sont instruits par Dieudonné Pieme de « ne pas passer la nuit » dans le chef-lieu du Kasaï Central. « Nous sommes en belligérance avec Martin Kabuya, je ne peux le permettre », martèle le gouverneur du Kasaï en présence d'un chercheur du GEC.⁴ Un autre incident intervient dans la deuxième quinzaine de novembre, lors du séjour à Kananga de trois ministres provinciaux du Kasaï. Ces derniers sont venus prendre part à la revue semestrielle organisée par l'Unicef. Mais ils s'abstiennent de rentrer le gouverneur du Kasaï Central. Ce qui provoque la colère de ce dernier. « Comment les ministres du Kasaï peuvent-ils séjourner à Kananga sans venir me présenter les civilités ? Ceci est d'autant plus grave que même Deller Kawino, qui fut vice-gouverneur avant le découpage, refuse de venir me saluer alors que le ministre de Tanganyika, présent au Kananga pour la même activité, l'a fait !⁵ ».

C'est dans ce contexte que le Kasaï maintient sa taxe sur le passage de ses produits agricoles vers d'autres provinces⁶. Conséquence : une rareté de maïs, aliment de base dans l'espace kasaïen, sur les marchés de Kananga. Une situation qui entraîne la flambée des prix. Vendu à 1 500 francs congolais en septembre, un « Meka » de maïs se négocie désormais à 8 500 francs. Visiblement, Dieudonné Pieme refuse toujours de suivre l'appel de Gilbert Kankonde, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, qui lui demande, depuis le 5 octobre, de rapporter son arrêté décrié qui serait à la base des remous sociaux⁷. Le gouverneur du Kasaï justifie sa position par le fait que sa décision découle d'une recommandation de l'assemblée provinciale : la surseoir l'exposerait à des sanctions de la part des députés provinciaux, selon lui. « Le ministre de l'intérieur n'a qu'à saisir l'assemblée provinciale », suggère-t-il⁸.

Kasaï Central : Martin Kabuya et Patrice Aimé Sesanga échappent à la destitution

Au-delà du climat tendu avec le Kasaï, la situation politique au Kasaï Central est loin d'être un fleuve tranquille. Le 14 octobre, cinq députés provinciaux déposent au bureau de l'assemblée provinciale une pétition visant à obtenir la destitution de Patrice Aimé Sesanga, président de la chambre. Parmi les griefs reprochés à ce dernier : [violation flagrante du règlement intérieur par la levée unilatérale des immunités d'un député provincial](#), malversation financière caractérisée par le rabattement des émoluments des députés, refus de payer les jetons, les frais de mission et les frais de fonctionnement des groupes politiques, refus d'élaborer un budget rectificatif pour l'année 2019 et immoralité politique.

Mais, le même jour, l'assemblée provinciale adopte une résolution suspendant toutes les activités de l'hémicycle pour protester contre le non-paiement des députés provinciaux depuis cinq mois. Or, selon le règlement intérieur de cette institution, une pétition est soumise au débat 48 heures après sa réception par le bureau. C'est ainsi qu'échoue la tentative de destituer Patrice Aimé Sesanga. D'autant que, quelques jours plus tard, deux de cinq auteurs de la pétition retirent leur signature du document. Ils auraient été corrompus et la suspension des plénières ne serait qu'une stratégie mise en place par le président de l'assemblée provinciale pour gagner le temps avant de retourner la situation en sa faveur, selon un autre député signataire de la pétition⁹.

Le 11 novembre 2019, quatre députés provinciaux signent cette fois-ci une motion de défiance contre le gouverneur Martin Kabuya. Ils reprochent alors à ce dernier de considérer la province comme son patrimoine privé sur lequel il s'appuie pour accomplir ses promesses électorales, en posant des actes sans aucun respect des textes et des lois qui régissent l'Administration publique.

Le 11 novembre 2019, quatre députés provinciaux signent cette fois-ci une motion de défiance contre le gouverneur Martin Kabuya. Ils reprochent alors à ce dernier de considérer la province comme son patrimoine privé sur lequel il s'appuie pour accomplir ses promesses électorales, en posant des actes sans aucun respect des textes et des lois qui régissent l'Administration publique. Plusieurs décisions du gouverneur sont pointées par les députés signataires : la révocation du personnel de santé qualifié et expérimenté au profit des nouvelles unités, le renvoi de 71 de 96 agents de la DGRKAC et leur remplacement par 200 nouvelles unités essentiellement constituées de membres de la famille biologique de Martin Kabuya et de ses électeurs. Et ce n'est pas tout. La motion de défiance fait également mention de l'immobilisme du gouverneur de province. Ce qui, selon les députés signataires, conduit le Kasaï Central dans le désespoir et le chaos. En témoignent la hausse des prix des denrées alimentaires, l'état de délabrement très avancé de toutes les routes d'intérêt provincial et l'insalubrité qui expose la population à des maladies¹⁰. Mais, très vite, la contre-offensive de Martin Kabuya s'organise. Dès le lendemain du dépôt de la motion de défiance, un groupe des chefs coutumiers, avec à sa tête Clément Kalamba, organise une marche de soutien au gouverneur de province. Un mémorandum est déposé à l'assemblée provinciale. Dans ce document, ses auteurs dénoncent alors le plan de déstabilisation de la province et accusent Mathieu Ntolo Mutatayi, vice-président de l'assemblée provinciale, d'être l'instigateur de la motion de défiance contre Martin Kabuya. Ce que Mathieu Ntolo réfute¹¹.

Le vendredi 15 novembre, jour de la soumission de la motion au débat dans la plénière de l'assemblée provinciale, le gouverneur Martin Kabuya se fait accompagner sur le lieu par une foule de partisans, notamment quelques ex-miliciens Kamuina Nsapu dont certains font partie de sa garde rapprochée. Avant le début des discussions sur le fond, le député Marcel Tshipepele (UNC) vient au secours du gouverneur et présente une motion incidentielle à deux volets : il soupçonne d'abord Zacharie Kayembe, élu UDPS de Kazumba et signataire de la motion, de détenir la nationalité canadienne, alors que la législature congolaise, en l'état, interdit la double nationalité ; puis, il s'interroge sur la nature de la motion à même de destituer un gouverneur de province : est-ce une motion de défiance ou une motion de censure ? Finalement, la question de nationalité suffira à bloquer ce débat et le vote de la motion contre Martin Kabuya.

De son côté, Zacharie Kayembe, qui soutient avoir déjà renoncé à la nationalité canadienne, introduit un recours auprès du bureau de l'assemblée provinciale afin d'obtenir la réformation de la décision de l'assemblée plénière consacrée à la motion de défiance contre le gouverneur Martin Kabuya¹². Il est appuyé dans cette démarche par un autre élu UDPS de Luiza, Jean Claude Tshilumbayi. Ce dernier affirme avoir saisi la Cour constitutionnelle pour avoir l'interprétation de l'article 42 de la Loi sur la libre administration des provinces qui dispose : « Lorsque l'assemblée provinciale adopte une motion de censure, le gouvernement provincial est réputé démissionnaire.

Dans ce cas, le gouverneur de province remet la démission du gouvernement au président de la République dans les vingt-quatre heures. Lorsqu'une motion de défiance contre un membre du gouvernement provincial est adoptée, celui-ci est réputé démissionnaire. Lorsqu'une motion de défiance contre le gouverneur est adoptée, le gouvernement provincial est réputé démissionnaire ». Jean Claude Tshilumbayi espère ainsi parvenir à vider les deux volets de la motion incidente et obliger l'assemblée provinciale à reprogrammer le débat sur la motion de défiance contre Martin Kabuya.

En attendant, le gouverneur reste fidèle à sa politique. C'est dans cet élan qu'il convoque, le 23 octobre, les forces vives de la ville de Kananga dans la salle des réunions qui se trouve dans l'immeuble abritant son bureau. L'occasion pour lui de justifier ses décisions, souvent controversées et décriées par ceux qu'il qualifie d'« ennemis de la province ». Il n'est donc pas question de revenir sur les actes qu'il a pris. Au contraire. « Bientôt, je commence également les mises en place dans les autres secteurs décentralisés, notamment la Voirie, l'Agriculture et le Développement rural pour les rendre efficaces et poursuivre nos objectifs de parvenir entre autres à la sécurité alimentaire », annonce-t-il¹³. Aux responsables politiques de l'UDPS et du PPRD qui lui reprochent de n'avoir pas nommé des ministres de leurs partis, le gouverneur du Kasaï Central admet qu'il y a eu un « malentendu » et promet des réunions régulières dans le cadre de la coalition FCC - Cach pour trouver un « compromis ».

Autres faits

Plusieurs actes d'insécurité ont été enregistrés à travers le Kasaï Central durant cette période :

- **1er octobre** : le chef milicien Ndaye Mulamba alias Nsabanga et ses hommes, actifs dans le territoire de Dibaya, ont brûlé l'Institut Luse 2 et ont administré des coups de fouet au préfet de cette école. Freddy Mpumbu, enseignant à l'Institut Bamue, dans le territoire de Dibaya, a été, lui, blessé par ces miliciens. Plusieurs autres élèves ont été également fouettés.
- **2 octobre** : Tshiaba Kayembe, 30 ans, conducteur de moto résidant sur l'avenue Kanda Kanda, quartier Lubuwa, commune de Ndesha, a été victime de traitement inhumain de la part des policiers au poste de contrôle de Bena Kadiebue, secteur de Tshibote, territoire de Demba, à quelque 60 km au nord de la ville de Kananga. Ces policiers lui exigeaient 10 000 francs congolais, en guise droit de passage à la barrière.

- **4 octobre** : deux militaires non identifiés, en possession de leurs armes, ont érigé une barrière entre la rivière Katusenga et le siège administratif du secteur de Tshibungu, dans le territoire de Demba, entre 20 et 22 heures. Ils en ont profité pour extorquer tous les passants. 450 000 francs congolais ici, là-bas, un téléphone, un vélo, plus loin un sac de maïs... Les passants qui n'avaient pas d'argent ou de biens de valeur ont été tabassés. Selon des témoins, ces militaires ont passé tranquillement la nuit avec leurs butins au sous commissariat de la police du village de Mabobo, à 25 km de Kananga, où ils sont arrivés le 6 octobre avant de continuer leur voyage vers le chef-lieu de la province du Kasaï Central.
- **4 octobre** : à Nkandi, dans la commune de Nganza aménagée comme site de transit des retournés d'Angola, le gouverneur Martin Kabuya s'est fait accompagner de Trésor Mputu Tshikuku, chef milicien Kamuina Nsapu. Responsable de la propagation de la milice dans les territoires de Kazumba et de Luiza, ce dernier est accusé de plusieurs crimes dont des décapitations, selon des défenseurs des droits de l'homme locaux. Officiellement, il est recherché par la justice militaire.
- **6 octobre** : M. Kabasubabo a été lynché au village de Tshioyole, secteur de Kunduyi, dans le territoire de Dimbelenge. L'infortuné a été accusé d'avoir atrophié le sexe d'un mineur de 15 ans. Livré par la population à la police, il est décédé.
- **7 octobre** : des militaires postés au village Lusamba Mbumba, secteur de Kunduyi, dans le territoire de Dimbelenge, ont administré des coups de crosse et blessé Loulou Lushiku, conducteur de moto résidant à Kananga, quartier Plateau, commune de Kananga. Sa faute : n'avoir pas payé 5 000 francs congolais exigés comme droit de passage à la barrière.
- **13 octobre** : Mubengayi Tshimbundu, chef du village Buanya résidant dans les environs du centre de Bilomba, secteur de Mutefu, dans le territoire de Kazumba, a ordonné l'incendie de plusieurs maisons de son village dont les propriétaires sont soupçonnés de soutenir ses rivaux, notamment son frère, dans la lutte pour la succession.
- **17 octobre** : des jeunes présentés comme miliciens sans le chef connu ont érigé une barrière dans le village de Bakwa Odia, secteur de Mwanza Ngoma, dans le territoire de Demba, extorquant aux passants argent et divers biens de valeur. Informée, la police n'est pas intervenue, craignant des affrontements avec ces présumés miliciens qui seraient armés des fusils de chasse, des machettes et des bâtons. Ces derniers n'ont quitté le lieu qu'à la demande du chef du village qui a menacé de faire intervenir l'armée.

- **26 octobre** : cinq personnes ont été tuées, des maisons et un poste de la police incendiés à la suite d'un conflit de succession au pouvoir coutumier qui oppose le camp de Tshimbadi Kabasele à celui de Katakwa Kawaywa dans le village Tshimbadi, groupement Tshitakanyoka, secteur de Lusonge, dans le territoire de Demba.
- **28 octobre** : Ndaye Mulamba alias Nsabanga, un des chefs miliciens du secteur de Dibatayi, dans le territoire de Dibaya, a ordonné le pillage des poules et des chèvres au village Kabalu, situé à 95 km au sud de Kananga.
- **6 novembre** : Mbayi Mutshipayi, présenté comme chef de groupement de Bena Kazadi et réputé leader milicien du village qui porte son nom, dans le secteur de Dibatayi, territoire de Dibaya, à une centaine de kilomètres de Tshimbulu, a attaqué le village Beya Kamunya, secteur de Lubudi en territoire de Dimbelenge. Avec son groupe de plus d'une cinquantaine des jeunes, il a incendié des cases et blessé une dizaine des personnes à la machette et aux flèches. En représailles, des habitants du village attaqué ont également blessé et tué quelques assaillants.
- **7 novembre** : à Ngala Kashi, quartier Mpemba, commune de Kananga, des miliciens, avec à leur tête un nommé Mbuyi connu comme chef milicien du village Tshiawu, ont été aperçus en tenues des FARDC et portant des armes sur la route qui va à Mbala, dans le secteur de Tshibungu, territoire de Demba. La police soupçonne ce groupe d'être auteur de plusieurs exactions dont l'arrestation et le passage à tabac de deux commerçants ambulants tetela qui provenaient de Sankuru. Ces derniers ont été dépouillé de leur moto sur lequel se trouvaient leurs sacs.
- **22 novembre** : une femme non identifiée a été trouvée sans vie et certains organes de son corps amputés au village Ntambwe Kayembe en territoire de Dibaya : le sexe, le cœur et le foie. La police soupçonne des jeunes gens qui essaient de renforcer leur pouvoir mystico-magique.
- **24 novembre** : des jeunes gens se passant pour des miliciens dont le chef n'est pas encore connu, opérant dans le village Tshimbundu, quartier Mpemba, commune de Kananga, ont arrêté d'un prénommé Jean Jacques et son compagnon. La moto de ces derniers a été ravie. Les victimes affirment avoir fait l'objet des mauvais traitements de la part de ces assaillants et perdu 2000 dollars et 700 000 francs congolais.
- **25 novembre** : des personnes habillées en tenue militaire, pieds nus et bandeau rouge sur la tête, ont traumatisé les passants sur la route du village Tshiawu (17 km à l'est de la ville de Kananga), quartier Mpemba, commune de Kananga, aux environs de 19 heures. Parmi les victimes, on compte deux femmes qui affirment avoir subi des attouchements.

Le premier a fait recours aux policiers du sous-commissariat de police du secteur pour calmer la situation. Mais plusieurs personnes ont tout de même été blessées par balle lors de l'intervention policière. Les notables ainsi qu'une grande partie de la population sollicitent désormais l'intervention des autorités afin de mettre autour d'une même table les deux frères prétendants au trône.

- Plusieurs cas de banditisme urbain ont été enregistrés dans la ville de Kananga durant ces deux mois : des hommes armés, vêtus des uniformes des FARDC ou de la police, se sont introduits dans des maisons des habitants de la ville et y ont emporté des biens de valeur et argent. Dans certains cas, ils ont blessé les occupants ou violé des femmes et jeunes filles. Le cas plus emblématique est celui de la résidence du député national Lukono Nsona au quartier Plateau, dans la commune de Kananga, dévalisée par des hommes armés en tenue des FARDC dans la nuit du 24 au 25 novembre. Il en est de même du domicile de Nico Banza, fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au quartier Tshinsambi, en plein centre-ville, pillé de fond en comble. Absent de Kananga au moment des faits, le député Lukono Nsona a comparé le mode opératoire des bandits à celui en vogue à Kinshasa dans un message d'alerte adressé au gouverneur Martin Kabuya. En guise de réponse, ce dernier s'est dit attristé car « chaque nuit des patrouilles écument nos rues¹⁴ ».

Justice et droits humains

Joseph Tshibwabwa, un des présumés assassins des experts de l'ONU est mort le 22 octobre à la prison de Kananga où il était en détention depuis plusieurs mois. Inspecteur à la Direction générale de migration (DGM), il était celui qui avait rencontré Zaïda Catalan et Michaël Sharp dans un hôtel de Kananga à la veille de leur mission à Bunkonde (Dibaya). Ce serait également lui qui aurait commis des conducteurs de moto pour transporter les deux experts et leur interprète.

Entre-temps, le procès lié à cette affaire n'avance pas, notamment à cause de l'absence des avocats des prévenus à plusieurs audiences. Une situation qui crée des tensions entre la Cour militaire et les détenus. Le juge président a promis d'être en contact avec le bâtonnier de l'ordre des avocats du Kasaï Central pour trouver une solution.

Signalons également ce qui suit :

- **4 octobre** : Moïse Beya Tshiombe dit Kasongo Mule, chef milicien du territoire de Demba et Kakenge (Mweka), a comparu libre devant le tribunal de Grande instance de Kananga dans un dossier où il est accusé d'avoir violé une femme mariée.

- **17 octobre** : le tribunal militaire de garnison de Kananga a condamné à sept ans de prison le capitaine Mwamba Tshibangu Tharcisse et lieutenant Muhindo Kikuni Roxy pour avoir chacun commis ou participé à la commission du viol sur mineur.
- Un prénommé Saddam, non autrement identifié, a été arrêté par la justice militaire qui le recherchait pour plusieurs crimes. Il est l'un des principaux chefs miliciens de la localité de Bana ba Ntumba, secteur de Lubi, dans le territoire de Dimbelenge. Deux mandats d'arrêt ont par ailleurs été lancés également à l'encontre de deux autres chefs miliciens : Kabwe Ditunga dit « Général » et Maurice Kashinda. Le premier avait installé son « Tshiota » au village Bayamba, dans le secteur de Kafuba, territoire de Kazumba. Il est accusé entre autres de la décapitation, le 31 mai 2017, de cinq inspecteurs de l'enseignement, d'un conseiller du ministre provincial de l'éducation et de leur chauffeur. Le second, dont le « Tshiota » se trouvait au village Kabudimbu, secteur de Tshitadi, est soupçonné d'avoir ordonné la décapitation de plusieurs personnes à Mutshima, dans le territoire de Tshikapa.

Kasaï : des ex-miliciens Kamuina Nsapu en formation militaire à Kitona

Selon les statistiques de l'armée¹⁵, entre le 25 janvier et le 11 juillet 2019, quelque 1 627 miliciens Kamuina Nsapu sont sortis de la brousse et ont été enregistrés. Parmi eux, 1 229 hommes, 33 femmes et 365 mineurs dont 344 garçons et 21 filles. Ils sont 794 à vouloir effectuer une formation militaire, alors que 86 veulent rejoindre la police, 133 à regagner les bancs de l'école et 216 sont retournés dans leurs villages et attendent une assistance pour leur réinsertion sociale. Tous les mineurs ont été mis à la disposition de l'Unicef. Par ailleurs, 502 ex-miliciens Kamuina Nsapu, actifs dans le territoire de Tshikapa entre 2017 et 2018, ont rejoint le centre de formation militaire de Kitona, dans le Kongo Central. Ils sont passés par Kananga où se trouvent l'état-major opérationnel des FARDC dans le Grand Kasaï.

En ce qui concerne les armes déposées par ces ex-insurgés, elles seraient moins importantes que l'arsenal jadis détenu par les Kamuina Nsapu après l'embuscade tenu aux 37 policiers près de la mission catholique Kamwasha, selon les responsables de l'armée. Ces armes remises aux FARDC seraient également vieilles et non utilisables. Ce qui laisse penser que des ex-chefs miliciens ont caché des armes de guerre dans les forêts. L'armée tient une liste de principaux suspects :

1. **Ndanga Kamona** : en détention à Tshikapa, détiendrait quatre lances grenades, trois Mi Sec, deux RPG7 et 23 AK 47,
2. **Kabeya Kakungula** : deux PKM, 15 AK 47, cinq FLG/Type PNC, un GP/ 9mm
3. **Mbawu Nkanka** : 10 AK 47, PKM, FLG mais aussi un bon nombre des bombes soigneusement cachées à Mpampa, sous la garde son allié Prince Tshibuabua
4. **Mubiayi Dewayo** : continuerait, lui, à garder un bon nombre d'armes qu'il aurait transporté à bord du véhicule KAMAZ.
5. **Madiata Makuadianga** : 17 AK 47, PKM, FLG et des munitions.

Dans leur lettre, les chefs de l'armée disent craindre la résurgence de la violence et demandent au gouverneur du Kasaï d'inviter les chefs coutumiers de Kamwasha et les ex-chefs miliciens au dialogue pour la remise de toutes les armes et l'abandon des intentions belliqueuses¹⁶. Ces craintes de l'armée sont confirmées par le ministre de l'intérieur du Kasaï. « La situation est volatile. Les armes rendues ne représentent même pas 50 % de l'arsenal détenu par les miliciens au plus fort des affrontements », affirme Deller Kawino¹⁷.

Tensions entre les communautés Bindji et Tchiokwé

Le président de la communauté Bindji de Tshikapa a adressé¹⁸, le 19 novembre, une lettre au gouverneur du Kasaï pour dénoncer les assassinats répétitifs perpétrés contre les sujets bindji par des Tchiokwé. Dans cette correspondance, Buasha' Buamba Subula constate que le dialogue social initié par la Monusco, sous la houlette du gouverneur Dieudonné Pieme, aux termes duquel « un pacte de paix, de cohabitation pacifique et d'intégration sociale des communautés de base avait été signé, n'était qu'un guet-apens » tendu aux membres de sa communauté « afin de continuer à les tuer par les autres communautés ».

Il y énumère également des cas des membres de sa communauté qu'il affirme avoir été tués à coups des machettes par les Tchiokwé et demande au gouverneur de prendre des dispositions utiles afin de garantir la paix sociale et ne pas pousser les Bindji à des intentions désobligeantes¹⁹.

Des partis proches à Félix Tshisekedi accueillent des ex-FCC

Plusieurs politiciens originaires du Kasaï ont adhéré au Rassemblement des démocrates Tshisekedistes (RDT), parti de Sylvain Mutombo, ministre délégué à la Défense nationale. Dans le lot, l'on retrouve Pascal Tshitoka Ngalamulume et Omer Mijimbu Sha Kalawu. Le premier est ancien président fédéral de l'UDPS à Kananga, gouverneur sous AFDL et vice-gouverneur sous 1+4, élu député national de la circonscription de Luebo en 2006 sur la liste du RCD et en 2011 et il a été élu sur la liste du PPRD.

Le second, Omer Mijimbu, est ancien président de l'assemblée provinciale avant le découpage du Kasaï Occidental. Lors des élections de 2006, ce dernier apporta son soutien à Jean Pierre Bemba contre Joseph Kabila au sein du regroupement politique Union pour la nation, UN. Tous les deux n'ont pas décroché de siège lors des élections de 2018. Très critique à l'endroit d'Evariste Boshab qu'il accuse de prendre la province du Kasaï en otage, Pascal Tshitoka justifie son rapprochement avec le camp du président de Félix Tshisekedi par le souci de pérenniser le combat de Tshisekedi père²⁰.

Autres faits

Le personnel de la direction générale des recettes du Kasaï (DGRKAS) a déclenché un arrêt de travail et réclame les arriérés de salaire de six à huit mois. Une grève qui n'a pas empêché le gouverneur Dieudonné Pieme de lancer le processus de recrutement d'un nouveau directeur général de cette régie financière provinciale. À la suite d'un appel d'offre, 36 candidatures ont été déposées, mais seuls quatre postulants, tous ressortissants d'Ilebo, ont été retenus. Pour beaucoup d'observateurs, le poste serait donc destiné à un originaire de ce territoire qui ne compte qu'un ministre provincial. Dieudonné Pieme agirait ainsi pour calmer le député provincial Hubert Ngulandjoko qui menaçait d'appeler les ressortissants d'Ilebo à l'incivisme fiscal²¹.

Dans la cité de Ndjoko Punda, à 180 km au nord de Tshikapa, dans le territoire de Luebo, 14 personnes ont trouvé la mort le 23 novembre 2019. Conséquence des pluies diluviennes qui s'abattent depuis la deuxième quinzaine de novembre dans la région. Plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés : 2 523 maisons, 63 écoles, 15 centres hospitaliers et 51 temples des églises locales détruits. On compte 8 779 personnes sans abris et 20 337 élèves ne peuvent plus se rendre à l'école, leurs établissements scolaires étant détruits, selon le bilan officiel. L'Unicef et quelques organisations humanitaires sont arrivés sur place pour évaluer la situation et ont apporté une assistance urgente que le chef de secteur a estimé insuffisante.

À Tshikapa, les pluies diluviennes ont endommagé la piste d'atterrissage de l'aéroport, obligeant les autorités de la Régie des voies aériennes (RVA) locale à fermer le site au trafic.

Justice et droits humains

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a saisi, en date du 4 novembre, le ministre congolais des droits humains sur les allégations de violations des droits de l'homme, y compris viols et exploitation sexuelle sur des mineures par des militaires du 2105 régiment des FARDC, basés à Tshikapa. Dans sa lettre, le BCNUDH dit avoir appris que les militaires du régiment sus évoqué vivent en union libre ou concubinage avec des filles mineures qu'ils auraient amenées des villes de Mbuji Mayi et Mwene Ditu, positions qu'ils occupaient initialement, lors de leur déploiement à Tshikapa au Kasaï²².

Cette lettre du BCNUDH a fait réagir l'auditorat général des FARDC. Le premier avocat général des FARDC a instruit, le 25 novembre 2019, l'auditeur militaire de garnison de Tshikapa à ouvrir une enquête sur ses allégations²³. Mais au cours d'une réunion conjointe gouvernement provincial du Kasaï-Monusco et l'armée, tenue à Tshikapa le 5 décembre 2019, le responsable 2105 régiment, le lieutenant-colonel Stanislas Muheto Tambwe, a présenté un échantillon des cartes d'électeur pour prouver que les filles en question étaient majeures d'âge. Ce qui semble n'avoir pas persuadé les autres membres qui ont pris part à cette réunion et qui redoutaient une opération destinée à recruter des professionnelles de sexe à Tshikapa et les remplacer par les filles mineures qu'on serait en train de retourner à Mbuji Mayi et Mwene Ditu afin de faire disparaître les traces²⁴.

L'auditeur supérieur près la cour militaire de l'ex Kasaï Occidental séjourne depuis le 27 novembre 2019 à Tshikapa au Kasaï. Le colonel Jean Bosco Bwamulundu Kuzola se trouve dans cette ville pour continuer les enquêtes sur les allégations portées contre la milice Bana Mura qui détiendrait en esclavage sexuel plusieurs femmes et enfants lubaphones. L'auditeur supérieur devait auditionner le député provincial Kabuya Shamazanga Muyeji, soupçonné d'avoir été à la tête de cette milice. Le magistrat militaire a aussi prévu d'entendre le chef coutumier Mbawu Nkanka, un puissant chef de la milice Kamuina Nsapu, qui a officiellement déposé les armes, sur qui pèsent de graves accusations de recrutement d'enfants dans la milice.

Les avocats du Kasaï ont élu pour la première depuis qu'existe leur jeune barreau le bâtonnier de l'ordre des avocats en la personne de Me Isaac Ntambwe Longombe. Ce dernier était opposé à Me Éric Luboya Kabwe qui avait déjà refusé de reconnaître la première victoire de son concurrent en mars 2019 et avait saisi le conseil de l'ordre des avocats pour des irrégularités présumées dans l'organisation de l'élection du bâtonnier. Au jour de la nouvelle élection, le 18 novembre, Me Luboya a boycotté la séance avec les avocats de son camp, dénonçant des irrégularités et a accusé le gouverneur Dieudonné Pieme d'en être l'instigateur par des actes de corruption.

Kasaï Oriental : bientôt l'exploitation du diamant près de Mbuji Mayi ?

Jean Maweja Muteba, gouverneur du Kasaï Oriental, a inauguré, le 26 octobre 2019, la centrale hydroélectrique de Tubi Tubidi à Boya, village du territoire de Miabi. Construite par la société Anhui-Congo d'investissement minier (Sacim), cette centrale a pour vocation de produire de l'énergie afin de permettre à la Sacim d'exploiter de façon industrielle le diamant dans cette partie de la province où un important gisement a été découvert.

Deux anciens collaborateurs de l'ex gouverneur du Kasaï Oriental Alphonse Ngoyi Kasanji ont été arrêtés : thanase Kalala Muimane et Daudet Ngand, respectivement comptable principal et assistant du conseiller financier de l'ancien gouverneur. Une commission d'enquête parlementaire les accuse de détournement de 950 000 dollars destinés à l'entretien de la voirie urbaine sous le gouverneur Ngoyi Kasanji. Au même moment, un député provincial accuse de son côté le nouveau gouverneur Jean Maweja de mégestion, incompétence et de n'être pas originaire du Kasaï Oriental.

Sankuru : crise à la tête de la province

Une crise politique se dessine à la tête de la province du Sankuru depuis quelques mois. Tout a commencé avec la lettre d'un député provincial demandant la destitution du président de l'assemblée pour mégestion et détournement présumé. S'en est suivie celle du bureau de l'assemblée provinciale exhortant le gouverneur à remettre sa démission au chef de l'État pour n'avoir pas présenté son programme d'actions et son gouvernement pour investiture le 23 novembre.

Plusieurs manifestations de soutien à Joseph-Stéphane Mukumadi ont eu lieu tant à Lusambo, chef-lieu de la province, que dans d'autres territoires du Sankuru. Le gouverneur est rentré à Lusambo, le 7 décembre, accompagné de l'ambassadeur de l'Union européenne. Mais, au moment où nous écrivons ces lignes, Benoit Olamba, président de l'assemblée provinciale, se trouvait encore à Kinshasa où il avait été convoqué par le ministre de l'Intérieur.

B. Analyse et recommandations

Situation générale

Une éventuelle interruption brutale du mandat de Félix Tshisekedi passerait très mal dans l'espace kasaïen. Il suffit de voir les réactions passionnées enregistrées dans certaines villes de cette partie du pays après le crash de l'Antonov 72 affrété par la présidence de la République. Il en a été de même lorsque des effigies de l'ancien et du nouveau chef de l'État ont été détruites à Kolwezi, ou lorsque deux députés nationaux ont tenté de bousculer Gilbert Kankonde, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur (originaire du Kasaï Central).

Il s'avère indispensable d'organiser des campagnes de sensibilisation sur le vivre en commun, la tolérance et le dialogue comme moyens de résolution des différends.

Kasaï-Kasaï Central

Les incompréhensions entre les gouverneurs Dieudonné Pieme (Kasaï) et Martin Kabuya (Kasaï Central) tendent à réveiller des vieux clivages lubaphones ou lulua contre Unité kasaïenne (des habitants de l'ex Kasaï Occidental qui parlent autres dialectes que le tshiluba). Peu importe le bord politique, beaucoup ont longtemps surfé sur ces divisions pour des raisons de positionnement au niveau des institutions nationales. Si cette situation persiste et demeure mal gérée par les deux gouverneurs de province comme elle l'est aujourd'hui, elle risque de déboucher sur une grande fracture entre les habitants de Kasaï et ceux de Kasaï Central. Une éventualité qui ne pourrait être qu'un véritable frein aux initiatives de développement en faveur des populations. Faut-il rappeler que Dieudonné Pieme a déjà refusé de se rendre à Kananga alors qu'il était invité par la Banque mondiale qui était en train d'y installer sa représentation, habilité à porter des projets de développement dans les cinq provinces de l'espace Kasaï ?

Pire, à ces incompréhensions vient se greffer le conflit des limites entre les deux provinces qui se disputent désormais le contrôle sur des localités de Bakuankenga, entre les territoires de Demba (Kasaï Central) et Mweka (Kasaï), la rivière Kaluebo (où les autorités du Kasaï accusent le gouverneur du Kasaï Central de vouloir exploiter d'importants gisements de diamant), mais aussi entre les territoires de Kazumba (Kasaï Central) et Luebo (Kasaï) et certains villages voisins de la localité de Mutshima en territoire de Tshikapa (Kasaï) et Kazumba, côté Kasaï Central. Pour résoudre ce nouveau différend, il est urgent de réactiver les mécanismes de collaboration entre les deux provinces et diligenter, au niveau du gouvernement central, une commission de fixation des limites entre deux provinces.

Kasaï Central

Les tentatives d'éviction du président de l'assemblée provinciale et du gouverneur de province démontrent que la coalition mise en place commence à flancher. Martin Kabuya est en train de perdre des soutiens des élus provinciaux. Certains d'entre eux racontent désormais publiquement avoir voté pour lui parce qu'il y avait une promesse de poste ministériel. Des députés UDPS et PPRD, absents du gouvernement de Kabuya, ne cessent de faire entendre leurs mécontentements. À tel point que le gouverneur a laissé entendre l'imminence d'un remaniement de son équipe gouvernementale pour calmer les esprits. Depuis, rien.

Il est important qu'il soit clarifié le groupe politique auquel appartient le gouverneur. Il est aussi souhaitable qu'il soit organisé en faveur des députés provinciaux des séminaires de mise à niveau pour la compréhension de leurs missions et que le gouvernement central débloque la situation des rétrocessions des fonds en faveur des entités territoriales décentralisées afin de pourvoir à la paie régulière des députés, des ministres provinciaux pour réduire leur dépendance.

Par ailleurs, la montée de l'activisme de certains groupes des miliciens ces deux derniers mois au Kasaï Central reste la preuve que le dépôt des armes par certains ex-chefs Kamuina Nsapu à l'accession de Félix Tshisekedi au pouvoir n'a pas résolu le problème. D'une part, l'absence d'un processus rationnel de réinsertion et de démobilisation des ex-insurgés est en train aujourd'hui de réveiller les velléités de violence. De l'autre, des organisations de défense des droits de l'homme ne cessent de dénoncer une sorte d'impunité que jouiraient des chefs miliciens à l'instar de Ndaye Mulamba alias Nsabanga. La situation devient de plus en plus inquiétante. Même Kinshasa s'en rend compte : Gilbert Kankonde, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, presse désormais le gouverneur Martin Kabuya à mettre fin à l'activisme du chef milicien Nsabanga²⁵. Mais celui-ci bénéficie encore de certains soutiens politiques à Kananga.

Kasaï

Les tensions entre les Tchiokwé et les Bindji viennent rappeler qu'en dépit des efforts entrepris, les communautés vivant à Tshikapa et en dehors de cette ville n'ont toujours pas oublié les affres de l'insurrection de la milice de Kamuina Nsapu. Outre des cas de tueries rapportés dans ce rapport, des escarmouches sont survenues par exemple à Kabambayi, dans le territoire de Tshikapa, où deux enseignants Tchiokwé ont failli être exécutés, puisque soupçonnés de porter des armes alors qu'ils se trouvaient là pour un recensement administratif. Tous ces incidents sont à prendre au sérieux : ils surviennent dans un espace post-conflit où des armes circulent encore.

Pour mieux gérer ces tensions, des campagnes de sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique devraient être intensifiées, à l'instar du dialogue social communautaire organisé à Tshikapa, avec l'appui de la section des affaires civiles de la Monusco. Organiser en même temps des séances de renforcement des capacités des acteurs des médias locaux qui sont des canaux par lesquels passent souvent des messages qui appellent à la haine et à la division tribale.

Le séjour à Tshikapa de l'auditeur supérieur près la cour militaire du Kasaï Occidental dans le cadre de la poursuite des enquêtes sur les allégations d'esclavage sexuel des femmes et enfants lubaphones dans la partie sud du territoire de Tshikapa est diversement commenté par les activistes des droits de l'homme. Ces derniers soupçonnent le magistrat militaire de corruption en vue de bâcler l'enquête et sauver les présumés auteurs. Pour davantage crédibiliser son enquête, il est souhaitable que l'auditeur militaire se fasse assister par des experts indépendants.

Un autre volet de sa mission : la possible audition du chef coutumier Mbawu Nkanka sur qui pèsent des soupçons de recrutement d'enfants, de participation à un mouvement insurrectionnel et meurtre. Mais cette procédure n'est pas vue d'un bon œil par les autorités provinciales du Kasaï qui craignent qu'elle ne perturbe le processus de pacification enclenché, lequel a permis au gouverneur du Kasaï d'intégrer dans son cabinet Simon Nkanka, l'un des fils du chef Mbawu Nkanka.

RÉFÉRENCES

- 1 Il s'agit des militants de l'UDPS, du Rassemblement des démocrates tshisekedistes (RDT) dont le coordonnateur national est Sylvain Mutombo, actuel ministre délégué à la Défense nationale, du Congrès pour la démocratie et le progrès social (CDPS), parti de l'ancien cadre de l'UDPS François Xavier Beltchika Kalubye ainsi que plusieurs associations de soutien à Félix Tshisekedi.
- 2 Entretien avec Deller Kawino, ministre provincial de l'Intérieur du Kasaï, Tshikapa, octobre 2019.
- 3 Entretien avec le gouverneur Martin Kabuya, Kananga, octobre 2019.
- 4 Déclaration verbale du gouverneur Dieudonné Pieme à l'aéroport de Tshikapa, le 16 octobre 2019.
- 5 Entretien le gouverneur Martin Kabuya, Kananga, octobre 2019.
- 6 Voir à titre d'exemple une note de perception de la taxe, http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Taxe-mais-kasai_Redacted.pdf
- 7 Lettre du vice-Premier ministre et Ministre de l'intérieur, 5 octobre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Message-VPM-a-Pieme-pour-taxe-Mais.pdf>
- 8 Entretien avec le gouverneur Dieudonné Pieme, Tshikapa, novembre 2019.
- 9 Voir la pétition contre Patrice Aimé Sesanga, président de l'assemblée provinciale du Kasaï Central, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Petition-contre-le-president-Sesanga.pdf>
- 10 Voir la motion contre le gouverneur Kabuya du 12 novembre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Motion-contre-le-Gouverneur-Kabuya.pdf>
- 11 Suivre la déclaration vidéo de Mathieu Ntolo.
- 12 Le GEC a pu consulter des documents qui attestent de la nationalité canadienne de Zacharie Kayembe, dont la copie de son passeport canadien et de sa carte de santé canadienne. Voir également la requête en inconstitutionnalité de la motion contre le gouverneur Kabuya avec motif la nationalité étrangère du député Kayembe du 20 novembre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Lettre-recours-du-Depute-provincial-Kayembe-Badiase.pdf>
- 13 Conférence de presse de Martin Kabuya, 23 octobre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2020/01/Texte-Conference-de-presse-Kabuya.pdf>
- 14 Échanges entre le député Lukono Nsona et le gouverneur Martin Kabuya dans un groupe WhatsApp, le 25 novembre 2019.
- 15 [Lettre du commandant 2103ème Régiment au gouverneur de la province du Kasaï avec liste des miliciens rendus entre le 25 janvier et le 11 juin 2019](#)
- 16 Idem.
- 17 Entretien avec Deller Kawino, Tshikapa, novembre 2019.
- 18 [Lettre-plainte du président de la communauté Bindji](#)
- 19 Idem.
- 20 Entretien d'un chercheur GEC-Tshitoka, Kinshasa, novembre 2019.
- 21 [GEC, rapport mensuel sur la situation dans la région du Kasaï](#), juin 2019.
- 22 [Lettre du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme \(BCNUDH\)](#) sur les allégations de violations des droits de l'homme, y compris viols et exploitation sexuelle, sur des mineurs par des militaires du régiment 2105 des FARDC basés à Tshikapa, le 4 novembre 2019.
- 23 [Lettre du premier avocat général du 25 novembre 2019](#)
- 24 Entretien avec un membre du gouvernement provincial du Kasaï présent à la réunion, novembre 2019.
- 25 [Message du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur sur le dossier Nsabanga](#)



C'est ici que fut discutée et votée la Constitution de Luluabourg, première Loi fondamentale congolaise, en 1964.

Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) est un projet de recherche indépendant à but non lucratif qui s'efforce de comprendre et d'expliquer la violence qui affecte des millions de Congolais. Nous menons des recherches rigoureuses sur différents aspects du conflit qui sévit en République démocratique du Congo. Toutes nos recherches s'appuient sur une profonde connaissance historique et sociale du problème en question. Nos bureaux se trouvent au Centre de coopération internationale de l'Université de New York.

L'ensemble de nos publications, blogs et podcasts sont disponibles sur les www.congoresearchgroup.org et www.gecongo.org

 GEC@CRG
www.congoresearchgroup.org
www.cic.nyu.edu

Center on International Cooperation
726 Broadway, Suite 543
NY 10003, New York